

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
Séance du 23 juin 2025**

L'an 2025 et le 23 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine; MM. FERRAND Christian, BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), CACHO Magalie (a donné pouvoir à Christian FERRAND), M. MOUROUX Francis (a donné pouvoir à Elodie BRAS)

Secrétaire de séance : M. Gérard POISSON

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11
- Votants : 14

Date de la convocation : 18 juin 2025

Date d'affichage : 18 juin 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le

Et publication sur le site Internet de la commune le

Ordre du Jour :

- a. Désignation d'un secrétaire de séance
- b. Approbation du Compte-Rendu du Conseil du 5 mai 2025
- c. Événements depuis le dernier Conseil Municipal
 - Projet Cantine
 - Projet Garderie
- d. Délibérations
 - Création de poste suite avancement de grade
 - Validation du plan de financement du SDE
- e. Questions diverses
 - Réunion publique projet agrivoltaïque
 - École : Retour conseil d'école
 - ES Brécycy : Retour Assemblée Générale

- Retour fête du village 2024
- Festivités du 13 et 14 juillet 2025
- Emplois saisonniers été 2025
- Corbeaux sur la commune
- Terrain situé à Francheville

Avant de commencer le conseil municipal, le Maire propose de prendre une délibération supplémentaire non indiquée dans la convocation initiale concernant la validation d'un plan de financement proposé par le SDE. Le Conseil en est d'accord.

a. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Gérard POISSON est désigné secrétaire de séance.

b. Approbation du Compte-Rendu du Conseil du 5 mai 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

c. Événements depuis le dernier Conseil Municipal

- Projet Cantine

Les deux lots infructueux ont été relancés, et des réponses ont été reçues.
L'architecte analyse les réponses de manière « plus fine » avec les réponses apportées par les entreprises suite aux questions posées.
Un tableau récapitulant les offres est présenté.

- Projet Garderie

Le permis de construire a été déposé.
Une demande de dérogation concernant l'accessibilité est en cours.
Les diagnostics amiante et plomb ont été réalisés, les rapports ont été reçus.

d. Délibérations

1. Création de poste suite avancement de grade

Référence : 2025_0023

Objet : Création de poste suite avancement de grade

En 2023, trois agents communaux avaient progressé en grade, lié à l'ancienneté. Une délibération avait été prise, fixant les taux d'avancement possibles, il n'est donc pas nécessaire d'en prendre une nouvelle.

À la suite des entretiens annuels, fin 2024, il a été abordé avec un agent la possibilité de le faire avancer en grade, de par son ancienneté. Son dossier a été envoyé au Centre de gestion, qui a émis un avis favorable.

Il est maintenant nécessaire de créer le poste du nouveau grade (Adjoint Technique Principal de 2^e classe, à temps complet).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe à 35h/35^e.

2. Approbation du plan de financement du SDE

Référence : 2025_0024

Objet : Approbation du plan de financement du SDE

Deux lanternes Rue Saint Firmin ont été endommagées, et ont été enlevées. Il est nécessaire de les remplacer.

Le coût initial de remplacement était élevé, le SDE a donc recherché une solution moins onéreuse, et a proposé deux modèles, dont l'un se rapproche esthétiquement de l'existant.

Le plan de financement est présenté. Le coût total est de 4 455,78€ HT, dont 2 227,89€ HT sera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement du SDE et y affecte la somme de 2 227,89€ HT.

Un autre lampadaire a été endommagé Rue Sainte Solange, et le plan de financement a été validé en avril 2024. Mais le dossier n'a pas avancé. Le Maire précise avoir rappelé le SDE à ce sujet la semaine précédente, et le dossier va avancer. Des conseillers municipaux indiquent qu'il faudrait regarder le modèle qui avait été choisi, pour que celui-ci soit assez haut, de façon à ne pas se faire accrocher par des camions ou engins.

Les représentants de la commune au SDE ont assisté à une réunion où une présentation de la méthodologie pour changer les lampadaires a été faite. Le secrétariat va en prendre connaissance, afin de bien connaître les différentes étapes.

e. Questions diverses

- Réunion publique projet agrivoltaïque

Une permanence de présentation d'un projet agrivoltaïque a eu lieu le lundi 16 juin, de 16h à 20h. Une trentaine de personnes sont venues recueillir des informations sur le projet.

Un financement participatif était également présenté, et ouvert. La campagne a été clôturée car les 75 000€ attendus ont été recueillis.

- Actualités École

Anne-Sophie BOURON quitte son poste à la fin de l'année scolaire, la personne prenant sa suite a été nommée.

Il y aura 99 ou 100 enfants à la rentrée de septembre 2025.

La mairie a été remerciée lors du dernier conseil d'école pour l'aide matérielle et financière apportée. Les élèves ont également rédigé un mot de remerciements pour leur avoir permis d'aller au festival Mom en Théâtre, à Rians.

Une nouvelle association de parents d'élèves a été créée : APE pour les écoliers de Brécly. Elle a participé à la fête de la musique le vendredi 20 juin avec l'organisation d'une petite fête foraine.

- ES Brécly

L'Assemblée Générale de l'ES Brécly a eu lieu le vendredi 13 juin.

Une équipe senior est en cours de recrutement.
Des changements ont eu lieu au sein du Bureau.
Le bilan financier est présenté.

- Retour fête du village 2025

La fête du village a eu lieu le dimanche 15 juin. Les personnes présentes sont un peu déçues du faible nombre de visiteurs, dont la cause en est en partie le temps pluvieux de la journée. Néanmoins, l'ambiance était sympathique.

46 marcheurs ont randonné. L'étape à la Chapelle de Francheville a été appréciée.

Des questions se posent concernant la prochaine fête du village : la continuer tous les ans ? Ou passer à une fête tous les deux ans ? Organiser une activité un peu « exceptionnelle » pour attirer davantage de monde ? Ouvrir aux habitants en dehors de la commune ?

Une réunion bilan aura lieu en septembre qui permettra d'aborder ces points.

Dans les autres festivités ayant eu lieu, la fête de la musique, organisée le 20 juin, après la fête de l'école, a eu un grand succès. Entre 300 et 400 personnes seraient venues, plus de 250 repas ont été servis.

A noter pour la prochaine édition : il faudra ajouter un plan de déviation à côté de l'arrêté, sur les barrières ; voir où brancher l'ensemble des éléments consommant de l'électricité pour ne pas faire sauter le courant ; ranger les tables et les bancs dès la fin de la soirée.

- Saisonniers de l'été

Alexis DOUCET sera présent en juillet, à temps plein ; Corentin GUERARD sera présent en août, à temps plein.

Parmi les tâches à réaliser : peindre une partie du mur du préau (car une fresque sera réalisée l'an prochain), la porte de la mairie et les passages piétons.

- Corbeaux sur la commune

Des corbeaux en grand nombre se sont installés dans un terrain inhabité dans le centre-bourg, près de l'école. Les nuisances sonores sont importantes, de même que les risques de dégâts dans les cultures.

Un arrêté municipal a été pris pour autoriser le tir des corbeaux, avec des chasseurs nommés. Environ 45 corbeaux ont été tués.

Une cage a également été posée, permettant d'en attraper davantage. Mais elle a été endommagée, cassée, et les corbeaux en sont partis.

La meilleure solution consisterait à couper les branches où se trouvent les nids. Il faut pour cela demander l'autorisation à la personne s'occupant de la propriétaire des lieux.

Le Maire va prendre contact avec le lieutenant de l'ouvetier et la personne contact de la propriétaire pour envisager ce qu'il est possible de faire.

- Terrain situé à Francheville

Il avait été abordé, lors d'un conseil municipal passé, la demande d'un habitant de la commune d'acheter un terrain communal situé à Francheville. Le conseil avait validé cette vente au prix de 0,70€ le m², convenu par ailleurs que le bornage serait payé par l'acheteur.

L'acheteur a demandé si le prix pouvait être baissé.

Un vote est proposé. Aurélien LAUNAY ne participe pas.

L'ensemble du conseil confirme le prix de 0,70€ le m².

- Festivités du 13 au 14 juillet

13 juillet : retraite aux flambeaux à 21h30 (de nouveaux lampions seront achetés dans un magasin de proximité pour que la qualité soit meilleure) ; feu d'artifice, et soirée organisée par les Comptoirs de Brécy et l'ES Brécy. Une boum pour enfants sera également organisée en fin d'après-midi.

La propriétaire des comptoirs, a demandé si la commune pouvait participer au financement du groupe de musique. Le conseil valide une participation à hauteur de 200€.

14 juillet : 11h30 : serviettes offertes aux nouveau-nés, apéritif républicain offert par la commune, à l'Espace Aupetit. L'idée d'un repas partagé est abordée.

- Autres

Un conseiller municipal demande si des suites ont été données après la commission de sécurité et la venue sur site du CIT (l'agence Cher Ingénierie des Territoires ayant vocation à apporter assistance aux communes).

Le CIT sera relancé pour les deux dossiers en cours (aménagement du carrefour rue saint Firmin / rue Jean de Berry et essais de « chicanes de ralentissement »).

Il pourrait être envisagé de poser au sol, sur certaines routes où les véhicules circulent vite, des plots carrés / des ralentisseurs. Mais il est indiqué que cela génère un bruit important, et qu'il risque d'y avoir des plaintes des riverains nécessitant de les retirer.

Pour les autres sujets sécurité, il faut faire des devis pour les passages piétons lumineux.

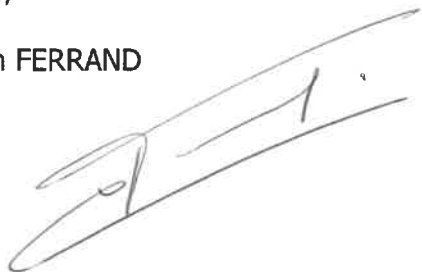
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu en septembre, le jour reste à préciser.

Brécy le 30 juin 2025

Le Maire,

Christian FERRAND



Le Secrétaire de séance,

